

Délibération n°13

*Objet : Attribution du
marché de collecte du
verre et du papier*

Date de convocation :
08/04/2011

Date d'affichage :
08/04/2011

*Nombre de Membres
en exercice :*
32

Nombre de présents :
25

Nombre de votants :
25

L'an deux mille onze,
le 21 avril 2011 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, PALMIE, TAURAN, Messieurs BARREAU, CALVET, FARROUIL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, POUJAL, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, REYGADE, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme FREMONT suppléante de Mme KUHN, Mme VIDAL suppléante de M. TAFOUREAU, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS, M. CAZOTTES suppléant de M. ROZES,

Excusés : Mesdames FERRERO, LUENGO, PARCELLIER, Messieurs CHERON, COUDERC, GUTHMULLER, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Madame PALMIE.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°5 du 16 février 2011 qui l'autorise à lancer les marchés à procédure adaptée de collecte du verre et de collecte et de traitement du papier,

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du rapport d'analyse des offres dressé par les services de la collectivité.

Il propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Collecte et transport du verre issu des points d'apport volontaire

Entreprise : ONYX Midi-Pyrénées

Lot n° 2 : Collecte et transport du papier issu des points d'apport volontaire

Entreprise : ONYX Aquitaine
Avec option « valorisation du papier en mélange »

Lot n° 3 : Valorisation du papier en mélange

Lot infructueux.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Décide** de retenir les entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Collecte et transport du verre issu des points d'apport volontaire

Entreprise : ONYX Midi-Pyrénées

Lot n° 2 : Collecte et transport du papier issu des points d'apport volontaire

Entreprise : ONYX Aquitaine

Avec option « valorisation du papier en mélange »

- **Décide** de rendre infructueux le lot n°3 « Valorisation du papier en mélange »,
- **Autorise** son Président à signer les marchés correspondants,
- **Autorise** son Président à signer tous les documents et les pièces relatifs à ce dossier.

– **A D O P T E E** –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE